



Togo vs Kenya le 17 juin
Les Eperviers jouent leur survie pour la CAN 2013



Mme Adjamagbo
Une femme politique en colère

P 7

Toto Patrick à la conquête de l'Occident
Un dernier concert le 16 juin prochain à Milan

P 5



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 076 Mercredi 13 juin 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

La loi sur les manifestations

Quelle que soit l'opinion que l'on veut bien se faire au sujet des manifestations que le collectif sauvons le Togo a lancées à Lomé pour trois jours, il faut convenir qu'elles consacrent paradoxalement l'une des avancées majeures que l'on peut mettre à l'actif du gouvernement en matière de libertés publiques. Autrefois, il était impossible d'envisager une manifestation sur trois jours d'affilée au Togo. Sous le défunt régime d'autorisation, les manifestations n'étant autorisées que le week end, il aurait fallu violer la loi pour pouvoir manifester trois jours d'affilée.

Le champ des libertés publiques s'est donc élargi. Mais pour obtenir cette avancée, le gouvernement avait du croiser le fer avec certaines associations qui ne s'estimaient pas suffisamment associées au projet.

La marche du monde est ainsi faite, les gens finissent par jouir un jour ou l'autre des choses qu'ils ont vilipendées la veille avec une étrange énergie. ■

La Rédaction



© Photo Le Libéral

Réactions contrastées suite à l'adoption des deux lois relatives au code électoral

Le Ministre Bodjona recadre le débat

P 3

Manifs du « Collectif Sauvons le Togo »

Une première P 6
journee de marche bien encadrée par les forces de sécurité

Me AJAVON Zeus a-t-il repris du poil de la bête ? P 3

Les petits débrouillards du carrefour Deckon en chômage technique pour 3 jours P 2

Civisme

Les actes de vandalisme passibles de peines P 2

Sit in du Collectif Sauvons le Togo Les petits débrouillards du carrefour Deckon en chômage technique pour 3 jours

Le grand carrefour de Deckon est un lieu de référence à Lomé, un endroit réputé être un grand centre d'affaires où plusieurs désœuvrés de la capitale trouvent leur compte dans de petites initiatives commerciales. Vente de matériels électroniques : portables, postes téléviseurs, antennes paraboliques et bien d'autres business qui en tout cas nourrissent son homme. A Deckon, on y trouve beaucoup d'étrangers mais aussi des togolais, chacun fait son petit métier pour faire face à la vie chère qui frappe à toutes les portes. La hantise s'est emparée de ces débrouillards du carrefour de Deckon depuis l'annonce des trois jours de sit in par le Collectif Sauvons le Togo. Le Togo est un pays de droit et les manifestations sur la voie publique et les jours ouvrables sont reconnues par la loi. Mais manifester pacifiquement n'est pas encore entré malheureusement dans les habitudes de certains marcheurs du FRAC parfois trop surexcités qui n'hésitent pas à s'attaquer aux



Des magasins fermés à Deckon

biens publics et privés et surtout des citoyens qui ont choisi de vaquer librement à leurs occupations.

Pour cette première journée de marche hier mardi, magasins et boutiques étaient pratiquement fermés pour des raisons dit-on de sécurité. Malgré les mesures de sécurité prises par le gouvernement pour permettre aux manifestants de marcher librement et aux autres citoyens d'accomplir librement leurs tâches quotidiennes, plusieurs par mesures de prudence ont tout simplement gardé magasins et boutiques fermés. « Parmi les marcheurs il y a de ces voyous prêts à piller magasins et boutiques en cas de

débordement » nous a confié Koffi vendeur de portables au carrefour de Deckon. « Ma petite boutique qui me permet de nourrir ma famille restera fermée durant les trois jours et Dieu seul sait ce que cela va me coûter » a-t-il ajouté. Ils sont nombreux ces débrouillards de Deckon qui gagnent leur pain quotidien au jour le jour, à partager la même amertume que Koffi. Même si aucune loi n'interdit des manifestations dans certains endroits, le bon sens pouvait guider les organisateurs des manifestations à penser aux conséquences liées aux choix des sites pour les sit in ou point de chute des manifestations de rue. ■

P.F

Civisme: Les actes de vandalisme passibles de peines



La constitution togolaise de la 4^{ème} République en son article 30 reconnaît et garantit dans les conditions fixées par la loi, l'exercice des libertés d'association, de réunions et de manifestations pacifiques et sans instruments de violence. Il est souvent très malheureux de constater que lors de manifestations, à caractère politique surtout, certains manifestants se livrent à des actes de vandalisme et s'en prennent systématiquement aux biens publics, feux tricolores, édifices publics, véhicules des services publics et aussi des biens privés notamment les plastiquages

des boutiques et magasins, les véhicules personnels, ... Ces actes sont formellement interdits et punis par le code pénal togolais. Les sanctions vont de simples amendes aux peines d'emprisonnements. Si manifester librement est un droit inaliénable reconnu par tous les documents juridiques nationaux et internationaux, s'adonner aux casses ne répond à aucun principe démocratique. Il urge alors que les partis politiques ou associations participent activement à inculquer des valeurs civiques à leurs militants. ■

Democrate K.

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: «Me Zeus Ajavon, coordonnateur du Collectif sauvons le Togo, répond à l'invitation du Chef de l'Etat : Comment interprétez-vous cette attitude ?»

Gilles Oblassé, Directeur de la Rédaction du journal Le Dauphin



Je pense qu'on dit souvent chez nous que c'est l'union qui fait la force. Aujourd'hui, ils ont mis un collectif en place, le Collectif Sauvons le Togo. C'est une bonne chose. Sur ce principe le nom porte le germe. Mais la démarche de Zeus Ajavon a été solitaire. Ce n'est pas bien pour le collectif. A mon avis ce n'est pas bien. C'est bon d'aller à la

discussion. Nous devons choisir la discussion mais le moment est tellement compliqué avec cette crise de confiance entre les différents acteurs que les gens vont dire qu'on ne sait pas ce qu'il est allé dire là-bas, ce qu'on lui a remis car on connaît le pouvoir d'Eyadema et le pouvoir de Faure Gnassingbé. ■

Sylvestre Béni, Journaliste au journal Actu Express



Je crois que cette démarche du coordonnateur du Collectif Sauvons le Togo d'aller discuter avec le Chef de l'Etat togolais est salutaire en ce sens qu'il faut privilégier d'abord le dialogue dans notre pays. Mais certains lui reprochent d'être allé seul discuter avec le chef de l'Etat. Je pense que cela n'entame en rien la cohésion du groupe.

Il se peut que l'autre camp aussi ait posé quelques conditions pour que cela puisse tenir. Donc il est allé seul. La cohésion du groupe n'est en aucun cas entamée car on l'a vue lors de la marche. Ils étaient tous ensemble dans une bonne ambiance. Et au delà de ça on ne sait s'il a consulté les autres avant d'y aller. ■

Democrate KOUDAMA, Journaliste freelance



L'histoire a montré que tous les différends ont été résolus autour d'une table de négociations. Cependant, si certains membres du «Collectif sauvons le Togo» prônent aujourd'hui encore le boycott, c'est du au manque de confiance qu'inspire le régime en place et la stratégie du toilettage, du saupoudrage et du passage en force qu'à toujours adopté Faure GNASSINGBE et les siens. Alors si la rencontre entre notre Président et celui du collectif est tombé à l'eau, c'est parce que les deux parties ne

veulent pas mettre de l'eau dans leur vin en mettant leurs intérêts de côté car après tout le peuple togolais n'a que beaucoup souffert de ces conflits politiques. Nous avons donc d'une part des responsables populistes et démagogues d'un collectif utopique qui ne connaissent en réalité rien des supplices du peuple, et d'autres parts des autorités qui manquent de hauteur et qui pensent à leur ventre plutôt qu'à leurs électeurs. ■

Réactions contrastées suite à l'adoption des deux lois relatives au code électoral Le Ministre Bodjona recadre le débat

Depuis la publication du communiqué conjoint des ambassadeurs de France, d'Allemagne, des Etats-Unis et de l'Union européenne au Togo, ainsi que de la représentante du Système des Nations Unies, communiqué qui situe l'opinion sur la position de la communauté internationale et des partenaires du Togo sur le processus électoral en préparation dans notre pays, plusieurs réactions ont cours. Les unes, qui fatalement et désespérément cherchent à faire porter le chapeau des éventuelles imperfections et marques de désorganisation du prochain scrutin aux partenaires internationaux, émanent des rangs d'une partie de l'opposition, alors que les autres réactions plus rassurantes indiquent clairement que le processus déclenché par les récents votes des lois sur le code électoral et la fixation du nombre de députés à la prochaine assemblée nationale, n'ont rien de comparable avec une certaine précipitation. Cette dernière position a été, entre autre, celle du Ministre en charge de l'administration territoriale, M. Pascal BODJONA qui dans une récente interview accordée à nos confrères de republicoftogo battait en brèche l'argumentation des réfractaires au dialogue et au consensus, ceux-là qui ont fait traîner les discussions pour conclure aujourd'hui que le temps imparti avant la tenue des élections dans les délais constitutionnels, est insuffisant.

« Nous sommes conscients du retard et



Le Ministre Bodjona lors de l'adoption du Code Electoral

nous souhaitons accélérer les choses, sans toutefois tomber dans la précipitation qui finirait par bâcler ce processus. L'ambition du gouvernement est de faire mieux que ce que nous avons connu en 2007 et 2010. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons pris soin d'intégrer les recommandations formulées par les différentes missions d'observation électorale au nouveau code. » rassure le ministre du gouvernement qui a été de tous les dialogues que le Togo a connus depuis plus d'un an sans atteindre le large consensus que la communauté internationale souhaitait entre les différents acteurs de la classe politique togolaise. Sur le fait que la communauté internationale a pris acte du manque d'un large consensus tout en se félicitant de la prise en compte, par le nouveau

code électoral, de certaines des recommandations formulées par les missions d'observation de l'Union Européenne, le Ministre Pascal BODJONA déclare : « Nous nous réjouissons de ce que nos partenaires exhortent les autorités togolaises et les principaux acteurs politiques à redoubler d'efforts de communication, d'apaisement et de dialogue afin de favoriser un débat démocratique, ouvert et constructif dans l'intérêt du peuple togolais. Cette réaction va dans la droite ligne du vœu constamment exprimé par le chef de l'Etat et l'ensemble du gouvernement. Nous voulons des élections démocratiques, apaisées et surtout transparentes. Cela demande le concours des uns et des autres, cela demande surtout la bonne volonté et la bonne foi des acteurs politiques. Le gouvernement

est entièrement ouvert et reste disposé à recueillir les contributions objectives des acteurs politiques pour améliorer le cadre électoral.

Sur la question du report qui inspire des projets de transition à certain, le ministre est formel : « Pour reporter une élection, il faut des motifs justes et valables. Jusqu'à preuve du contraire, personne à ma connaissance ne propose quelque chose de concret qui pourrait justifier ce report. Il est essentiel de nous conformer aux dispositions des textes actuels concernant le renouvellement des députés. Toutefois, nous pouvons toujours nous entendre sur une autre formule et régler tous les problèmes à condition que les acteurs politiques manifestent une bonne foi et une bonne volonté de part et d'autre. Nous n'avons pas forcément besoin d'un mois pour dialoguer. Il faut également éviter la caricature qui consiste à laisser croire que la bonne foi est dans un seul camp. Il est impératif que nous puissions conjuguer nos efforts pour que les élections ne soient pas des occasions qui remettent en cause la cohésion nationale.»

Le ton est direct et s'adresse sans complaisance à ceux qui disent vouloir le consensus en fuyant le dialogue pour mieux occuper la rue dans le mince espoir de soulever un jour les populations.■

Schmidt EZA

Me AJAVON Zeus a-t-il repris du poil de la bête ?

Il est incontestablement la personnalité de l'opposition la plus en vue en ce moment. Depuis la création du « Collectif Sauvons le Togo » dont il en est d'ailleurs le coordonnateur, l'ex professeur de Droit converti depuis quelques années en Avocat défenseurs des Droits de l'Homme se refait une santé politique. L'audience que lui a accordée il y a quelques jours le Chef de l'Etat au palais de la présidence sonne comme une consécration pour un homme politique qui se cherche depuis quelques années.

Revenons un peu sur le parcours de l'homme. Ancien Secrétaire Général de l'Union Togolaise pour la Démocratie (UTD), Me Ajavon Zeus sera élu député sous la bannière de ce parti en 1994. On se souvient encore de ces débats de hauts niveaux à l'assemblée nationale animés à l'époque par Ajavon Zeus, Fambare Natchaba et bien

d'autres ténors au lendemain de la conférence nationale.

Me Ajavon Zeus commence une descente aux enfers depuis qu'il a quitté la barque à Edem Kodjo son mentor. Confronté aux difficultés d'un repositionnement, il prend une retraite politique anticipée et se reconvertit dans la société civile grâce à un collectif d'association de défense de Droit de l'Homme qu'il coordonne. Chassé le naturel il revient au galop dit on, il tente une nouvelle incursion en politique en se présentant comme candidat indépendant aux législatives de 2007 mais sans succès. L'ex bras droit de Edem Kodjo s'accroche à ses nouvelles fonctions d'avocat et de défenseur des Droits de l'Homme. Comme avocat défenseur, il attire des regards sur lui en s'invitant dans plusieurs affaires judiciaires dont la plus retentissante reste l'affaire d'atteinte à la sûreté de

l'Etat.

Avec ses anciens étudiants en droit devenus avocats, il crée le collectif Sauvons le Togo et réalise un grand coup celui d'avoir réussi à mettre derrière lui et dans son ombre presque tous les poids lourds de l'opposition togolaise y compris le FRAC dont on ne ressent plus les activités. Pratiquement seul maître à bord Me Ajavon Zeus mène la barque du Collectif Sauvons le Togo selon sa feuille de route. Il récupère les marches l'unique stratégie politique reconnue jusqu' alors à l'ANC de Jean Pierre Fabre. Le Collectif Sauvons le Togo s'érige en entité qui critique mais aussi propose, sa plateforme citoyenne publiée il y a quelques jours en est la parfaite illustration. Bravant tous les interdits et totems Me Ajavon Zeus se démarque en acceptant répondre à une invitation du Chef de l'Etat pour des échanges sur la situation politique



Me Ajavon Zeus au milieu

togolaise, ce que bien d'autres leaders de l'opposition qu'on connaît bien n'auraient jamais fait. N'a-t-on pas au sein d'une certaine opposition cultivé depuis belles lurettes l'idée selon laquelle qui accepte discuter avec le pouvoir en place est un traître ? Comment Me Ajavon Zeus a-t-il réussi à convaincre les autres de lui permettre de répondre à

l'invitation du Chef de l'Etat ? S'il arrive à faire preuve de réalisme en acceptant notamment la main tendue du Président de la république qui est toujours prêt à dialoguer, Ajavon a sans doute une carte, contrairement à ses camarades de l'opposition qui ont usé et abusé de l'intransigeance.■

PF

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Partie



MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
 =====
 DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO
 (TOGO TELECOM)
 =====

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION,
 LA MISE EN SERVICE ET LA MAINTENANCE DE DEUX (02) ASCENSEURS
 AU SIÈGE DE TOGO TELECOM APRES DEMONTAGE DE L'EXISTANT**

Date de lancement de l'Avis : 13 JUIN 2012

Appel d'Offres National N°051/TGT/DG/DML/PRMP

La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) lance sur fonds propres, un appel d'offres ouvert pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de deux (02) ascenseurs au siège de TOGO TELECOM après démontage de l'existant.

2. Sont admises à concourir toutes les personnes morales, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).

3. Les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification suivants :

- a) être une entreprise régulièrement inscrite au registre du commerce ;
- b) expérience minimale de 10 ans dans le domaine similaire et disposant d'une équipe technique à Lomé;
- c) être en règle avec l'administration des impôts ;
- d) avoir des liquidités ou des facilités de crédit pour l'ensemble du marché ;
- e) avoir une structure d'intervention à Lomé.

4. Le délai d'exécution du marché est de six (06) mois à compter de la notification du marché.

5. Le dossier d'appel d'offres pourra être acheté à la Direction Générale de TOGO TELECOM, Porte 007 SPL au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) F CFA, contre reçu à la caisse Régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez de chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
 Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté
 BP : 333 Lomé - Togo
 Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
 Télex : 5245 TG
 Fax : (228) 22 21 03 73
 E-mail : spdgtgt@togotel.net.tg

6. Les offres, rédigées en langue française doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de **Cinq millions Trois Cent Dix Sept Mille (5 317 000) F CFA** et déposées, sous plis fermé, au plus tard le **jeudi 12 juillet 2012 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée porte 12.

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

7. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la garantie de l'offre.

8. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis le **jeudi 12 juillet 2012 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du rez de chaussée du nouveau siège de TOGO TELECOM.

9. L'offre conforme évaluée la moins-disante sera retenue pour l'attribution du marché.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le **site Internet de TOGO TELECOM: www.togotelecom.tg** ou s'adresser au **Département Moyens et Logistiques, Direction Générale, sis à la Place de la Réconciliation quartier Atchanté, Tél.: 23 38 55 92/22 53 40 04.**

La Direction Générale de TOGO TELECOM

Mme Adjamagbo, Une femme politique en colère

Depuis un certain temps, Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, la première femme candidate à l'élection présidentielle au Togo est dans tous ses états. Officiellement ses crises et colères publiques ont un lien direct avec le manque d'un large consensus qui a malgré tout conduit récemment l'Assemblée Nationale à voter deux lois pour propulser le démarrage du processus électoral. Dans sa colère de femme devant cette situation qu'elle impute les yeux voilés au pouvoir, elle a eu à déclarer publiquement lors d'un débat en direct à la télévision nationale que le pouvoir ne voulait pas des réformes parcequ'il veut s'éterniser.

Ces propos avaient soulevé des réactions, deux ministres de la république qui ont manqué de galanterie, même si en politique le sexe faible est inexistant. On croyait sérieusement que c'était une simple bourde de la part de cette femme, l'une des premières dans l'arène politique et qui pendant la conférence nationale s'est rendue célèbre avec ses célèbres « le présidium me charge de vous dire.. ». Mais pas du tout. Le week end dernier la Convention Des Peuples Africain (CDPA) - dont elle est en ce moment le véritable porte-étendard même si elle fait office de Secrétaire nationale chargée de l'implantation du parti - était sur le terrain, toujours en préparation pour les prochaines élections législatives et locales, à

Afangnan dans la nouvelle préfecture du Bas Mono. Dans ses tentatives de résumer la situation de crise au Togo, Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson disait: "C'est une transition mal réussie qui a engouffré le Togo dans l'abîme. Après chaque élection, il faut des violences et des négociations. C'est pour mettre fin à cela que la CDPA était entrée au gouvernement pour le bien de la population. Aujourd'hui, le gouvernement ne veut pas prendre ses responsabilités pour des élections paisibles. Mais il y a une seule chose: les tenants du pouvoir partiront, soit par les urnes, soit par un autre moyen". Une fois encore, ce qui est entrain de devenir un slogan pour la dame de fer de la



Mme ADJAMAGBO

CDPA, a été lâché. Quel est donc cet autre moyen ? Ces déclarations ressemblent étrangement à celles d'un certain Gabriel Messan Agbéyomé qui a prédit que le Président Faure quittera le pouvoir avant 2013, une année

qui n'est porteuse d'aucun scrutin présidentiel. D'Agbéyomé à Adjamagbo, l'on se demande bien si les appels indirects à l'insurrection sont oui ou non punis par la loi.■

A.KILI

Toto Patrick à la conquête de l'Occident Un dernier concert le 16 juin prochain à Milan

Le dealer de zouk togolais Toto Patrick est en Europe depuis le 04 avril dernier pour une tournée de promotion. Cette tournée permet à l'artiste de pouvoir prêter devant un public très varié composé de Togolais, d'Africains, d'Européens, d'Antillais et autres, et de pouvoir présenter ses dernières réalisations artistiques.

Armé de ses trois albums réalisés en solo, « Emersion » sorti en 2004, « Confirmation » en 2007, et le maxi single « Renaissance » sorti en 2010, Toto Patrick n'a pas cessé de surprendre et d'égayer le public présent par la richesse de ses textes que par sa mélodie zoukante. Première tournée du genre pour l'artiste, il est très satisfait de ce premier contact professionnel avec l'Occident et surtout, Toto Patrick est surpris par le nombre d'admirateurs hors de son pays le Togo. « Je suis très satisfait de ma première tournée Européenne. Je n'ai jamais pensé que j'ai beaucoup de fans en Europe, pas seulement des Togolais, les Européens et les Africains Antillais sont venus à mes concerts. C'est un début et c'est un sentiment de joie qui m'anime, je profite de cette



Toto Patrick en concert

occasion pour dire merci à tous les journalistes comme vous, animateur Togolais qui m'ont toujours soutenu, car si je suis ici c'est aussi grâce à vous. Ensuite merci à tous ceux qui m'ont donné cette opportunité de venir tourner en Europe! Merci à tous ceux qui sont venus à mes concerts », nous a confié Toto Patrick. Il était en concert à Bruxelles en Belgique le 08 avril, à Hambourg en Allemagne le 28 avril, le 02 juin à Charleroi en Belgique et le 16 juin prochain il sera à Milan en Italie pour un show qui va boucler sa tournée. Il faut dire que Toto Patrick a débuté la musique à 14 ans en interprétant des chansons comme « Sea never dry » de Jean

Jacques Franklin dans les mouvements scolaires et dans les groupes de récitals où il a même été élu avec le groupe dont il faisait partie « meilleur groupe récital en 1989 » à Agoè Nyivé. Ensuite, il a évolué au sein du duo « Les frères Aïnés » avec son frère Adjété, un duo de reggae de retour d'une école de musique au Bénin. Parmi ses tubes : « Coup de foudre », « Adjo », « Jalousie », « Luna » et « Pour te garder ». Il faut rappeler que Le Montecristo discothèque l'a consacré meilleur artiste zouk de l'année 2006 au TOGO. Mais jusqu'à ce jour, l'artiste est à la recherche d'un producteur digne de ce nom.■

Magloire A.

Santé Les maladies liées à la saison pluvieuse



La saison pluvieuse bat son plein actuellement sur toute l'étendue du territoire nationale togolais. Certaines pathologies sont intrinsèquement liées à cette période pluvieuse. Durant cette période, ces maladies atteignent des pics du fait que toutes les conditions sont réunies pour leur bonne prolifération. En effet la saison pluvieuse apporte avec elle une période de fraîcheur qui requiert de la part de la population une bonne protection avant de sortir, surtout dans la matinée et la soirée. Les conducteurs de motos doivent redoubler de vigilance car les chaussées deviennent glissantes. Ces usagers doivent aussi bien se couvrir de peur de s'enrhumer. Le rhume et la grippe sont monnaies courantes durant la période des pluies. C'est pour cela que les personnes âgées, les enfants et les personnes souffrants de pathologies qui s'aggravent avec le froid comme la drépanocytose doivent bien se protéger. Les eaux stagnantes le long des rues, en plus des dépotoirs sauvages ici et là dans certains quartiers constituent un milieu propice pour la prolifération des moustiques vecteurs du paludisme. Les eaux stagnantes dans les quartiers deviennent les lieux où les bonnes dames rejettent leurs déchets domestiques et des toilettes pour quelque quidam. Malheureusement, dans la journée certains enfants vont se baigner dans ces eaux ce qui peut entraîner de nombreuses maladies comme la diarrhée, le choléra et d'autres maladies infectieuses graves. Les populations doivent d'ores et déjà assainir leur environnement proche c'est-à-dire les alentours des maisons en débouchant les caniveaux, en répandant dans ces eaux du pétrole et surtout se coucher sous moustiquaire.■

Wilfried Ted

Togo vs Kenya le 17 juin

Les Eperviers jouent leur survie pour la CAN 2013

L'équipe nationale togolaise joue gros face au kenyans le dimanche prochain au Stade de Kégué. Les Eperviers qui viennent d'enregistrer une nouvelle défaite contre la RD Congo affrontent dans un match décisif les Harembée Stars du Kenya dans le premier tour retour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2013. Le Togo qui paie ses contre performances des quatre dernières années doit nécessairement battre le Kenya pour passer le cap des préliminaires de la CAN 2013 qui se jouera l'année prochaine en Afrique du Sud. Au match allé le 29 Février dernier, les Eperviers du Togo se sont fait battre à Nairobi par les Harembée Stars sur un score de 2 buts à 1. Les préparatifs du match démarrent ce matin avec la première séance de l'équipe nationale qui est rentrée hier mardi d'un voyage infructueux.

Le match de ce dimanche est d'une

importance capitale pour l'avenir de l'équipe nationale togolaise dans les compétitions internationales notamment la Coupe d'Afrique des Nations. Depuis sa participation à la CAN égyptienne en 2006, les Eperviers du Togo n'ont plus pris part aux trois dernières CAN même s'ils ont été qualifiés pour celle de 2010 avant la malheureuse attaque de Cabinda qui les avait contraints à retourner à la maison sans jouer. Il est donc important que l'équipe se qualifie pour la CAN pour ne pas perdre une grande partie de ses meilleurs joueurs actuels. Mais il est difficile de savoir ce que font au juste la Fédération Togolaise de Football et le gouvernement togolais pour permettre à l'équipe nationale de retrouver son rayonnement d'antan. La mauvaise organisation, l'impréparation et l'improvisation qui entourent les matchs de la sélection togolaise ont fait fuir



certain joueurs sur qui le Togo peut encore compter pour avoir raison de ses adversaires. D'Adébayor à Agassa passant par les frères Ayité, tous protestent contre l'imprévision et le manque d'ambition des autorités pour l'équipe.

Qu'à cela ne tienne, le match du dimanche aura bel et bien lieu et le Togo qui a un retard d'un but sur le Kenya se

doit de gagner pour accéder au second tour des éliminatoires où les vainqueurs seront directement qualifiés pour la phase finale. Mais la sélection faite par Didier Six manque cruellement de buteur et le pire est à craindre. Un match nul contre le Kenya, comme cela a été le cas contre la Libye sera synonyme d'élimination pour les Eperviers qui ne font non plus grande chose dans les éliminatoires de la Coupe du Monde Brésil 2014. Après le nul coupable contre la Libye le 03 juin dernier au Stade de Kégué, les Eperviers se sont fait battre le 10 juin dernier par les Léopards de la RD Congo sur le score de deux buts à rien. Le Staff technique avec à sa tête Didier Six doit revoir son dispositif tactique avant dimanche afin de battre le Kenya pour mettre fin à la série noire qui n'a que trop duré. ■

BRHOOM Kwamé

Un changement majeur dans les règles de compétitions de la FIFA

Les Matches interrompus ne seront plus rejoués mais repris

C'est sans nul doute une grande réforme dans le monde du football. Un changement important qui pourrait contribuer à réduire pour peu les injustices que certaines équipes subissent à la suite de certains matchs de football. Plusieurs fois on a vu des équipes dominer des rencontres et même mener au score avant l'interruption de la partie. Et comme le voulait l'ancien règlement de compétition de la FIFA, ces matchs interrompus sont tout simplement rejoués et aucune donnée de l'ancienne épreuve n'est prise en compte. Ce qui fait que certaines de ces équipes sont souvent malheureuses à la fin. C'est précisément l'article 19 de l'ancien règlement de la Coupe du Monde FIFA qui contient cette disposition.

Désormais, les choses ne seront plus comme avant. Task Force Football 2014 a jugé bon d'adresser au Comité Exécutif de la FIFA, une proposition

d' amendement des règlements de compétition de la FIFA. C'est ce qui vient d'être fait le 30 mai dernier avec effet immédiat pour plusieurs compétitions de la FIFA en ce qui concerne les matches interrompus. L'article 19 des précédentes éditions du règlement de la Coupe du monde la FIFA est désormais modifié. Depuis le 30 mai 2012 tous les matchs interrompus qui entrent dans le cadre des compétitions de la FIFA ne seront plus rejoués. Si un match est interrompu après son coup d'envoi pour cas de force majeure, quelle qu'en soit la raison, le match devra reprendre sur le même score et à la minute à laquelle il a été interrompu au lieu d'être rejoué dans son intégralité.

Ce sont les principes suivants qui s'appliqueront dès la reprise du match:

a) Le match reprendra avec les mêmes joueurs sur le terrain et les mêmes remplaçants que ceux

disponibles lorsque le match a été interrompu;

b) Aucun remplaçant supplémentaire ne sera ajouté à la liste des joueurs convoqués;

c) Les équipes ne peuvent procéder qu'au nombre de remplacements auquel elles avaient droit lorsque le match a été interrompu;

d) Les joueurs expulsés au cours du match interrompu ne peuvent pas être remplacés;

e) Toute sanction imposée avant que le match n'ait été interrompu reste en vigueur pour la suite du match;

f) L'heure, la date du coup d'envoi (prévu le lendemain) et le lieu

devront être décidés par la commission d'organisation;

g) Tout aspect requérant des décisions additionnelles devra être

traité par la commission d'organisation. ■

B.K.

Manifs du « Collectif Sauvons le Togo »

Une première journée de marche bien encadrée par les forces de sécurité

La marche de protestation de trois jours du collectif Sauvons le Togo a débuté ce mardi 12 juin 2012 dans les rues de Lomé comme prévu. Cette première marche qui a quitté Bè-Gakpoto pour chuter au Rond point de Déckon, s'est déroulée sous une pluie battante qui a arrosé toute la ville. Au delà de la guerre des chiffres sur le nombre des manifestants qui ont répondu à l'appel du Collectif de Me Ajavon Zeus, quelles sont les raisons de cette poussée de fièvre ? De sources proches du collectif, plusieurs raisons sont avancées.

- La mise en œuvre effective des recommandations du Rapport de la CNDH, notamment la poursuite, le jugement et la condamnation des personnes mises en cause;

- L'abrogation immédiate et sans condition des deux (02) lois relatives, l'une au Code électoral, et l'autre au découpage électoral, adoptées par l'Assemblée nationale les 25 et 31 mai 2012;

- L'application effective et de bonne foi par le gouvernement des décisions de la Cour de Justice de la CEDEAO dans l'affaire des neuf (09) députés révoqués de



leur mandat parlementaire;

- La clarification par le gouvernement du Rapport de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE). Pour l'instant les manifestations se déroulent dans un calme relatif. Le fil du dialogue n'est pas rompu. Jeudi dernier le chef de l'Etat a même rencontré Me Zeus Ajavon le leader du collectif. Certains observateurs pensent qu'un retour rapide autour de la table est le moyen le plus sûr de préserver les acquis des réformes courageuses que le gouvernement a engagées dans de nombreux domaines. Affaire à suivre. ■

La Rédaction

Les réseaux sociaux de la toile

Le public Loméens accros de Facebook

Ces derniers moments on note à Lomé, un engouement croissant de la population pour les réseaux sociaux du net. Ce public, composé de jeunes gens en majorité, prennent d'assaut les Cybercafés pour consulter leurs pages et si possible poster quelques unes de leurs dernières photos. Si possible parce que la connexion Internet n'est pas souvent très fluide. Heureusement avec l'arrivée du câble haut-débit la connexion sera plus rapide.

Les réseaux sociaux de la toile ne sont autre que les sites Internet qui permettent à leurs adhérents d'avoir une plate-forme par laquelle, ils peuvent se retrouver pour discuter et surtout partager des ressources de toutes sortes, allant des photos aux vidéos en passant par la musique. Ces sites permettent aussi de retrouver des relations qu'on a perdu de vue il y a longtemps quelle que soit là où ces personnes se trouvent dans le monde.

On a différentes sortes de réseaux sociaux Internet à savoir : les réseaux sociaux purement professionnels comme Videao ; qui regroupent l'ensemble les acteurs œuvrant dans le monde de l'entreprise ; à savoir : les chasseurs de têtes, les étudiants à la

recherche de stage, des demandeurs d'emplois et des Chefs d'entreprises entre autres. On a d'autres réseaux sociaux plus généralistes comme Myspace, Google, Tweeter et surtout Facebook.

En Afrique en général et surtout au Togo en particulier, c'est sans nul doute Facebook qui est le réseau le plus sollicité. Avec plus de 800 millions d'inscrits, Facebook est le leader dans son domaine. Ce nombre important d'internautes suscite toutes les convoitises.

La question que bon nombre de personnes devraient se poser avant d'ouvrir une page sur Facebook et surtout tout autre réseau social est de savoir avec précision ce qu'on vient chercher sur ces plate formes. Il faut éviter surtout de faire les choses par mimétisme ou pour suivre tendance. En effet on constate que bon nombre de personnes s'inscrivent sur ces sites pour parce qu'un ami s'est inscrit et d'autres pour être dans la mouvance. Le fait est que certains utilisent ces sites pour divulguer leurs idéologies, d'autres recherchent de potentiels clients pour leurs produits. Le danger pour les naïfs c'est de se faire arnaquer par des escrocs



de tout genre qui, par l'envoi de certains liens arrivent à acquérir certaines données personnelles de leurs victimes. Ces sites ne sont pas très nets en ce qui concerne les termes de confidentialité. Ils affirment qu'un adhérent qui désire fermer son compte verra toutes ses

données personnelles supprimées. Mais dans la pratique ce n'est pas tout à fait le cas. Le public loméens doit être prudent ; bien réfléchir avant de poster ses photos et commentaires ou autres données très personnelles sur ces sites. ■

Wilfried Ted



AVIS A LA CLIENTELE



La Direction générale de la compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après.

Dimanche 10 juin 2012

07h 30 à 12H 00 ; AGBANA, centre de formation, cartonnerie, SMAT, SOSSAPLAST, Togo frigo, STM, SITRAPAL, NB, TABA 2, LEXIM, Afrique Industrie, S3P, Top Food, SODIGAZ, coco Beach, Tréfilerie, Togo Métal, SOTORAF, ORYX, RODIS, TECHNIPLAST, WABCO et COTIA.

Mercredi 13 juin 2012

09H 00 à 12H 00 : CEG Baguida, séklékopé, afanoukopé, Gaglokpota et Togo Télécom séklékopé.

Jeudi 14 juin 2012

08H 00 à 12 H 00 : kokétimé et pharmacie Bon Pasteur ; temple du calvaire, EPP Marius Moutet, Rues du chemin de fer, de la Gare, des plantains, kokétimé, Bessissam et Aniko Palako.

Vendredi 15 juin 2012

09H 00 à 12H 00 : Tokoin solidarité, Mosquée de Casablanca et ses environs, médecine scolaire et ses environs, rues des Equinoxes, du Messenger, djibiri, Amébo Bola et kévété.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

Le Direction Générale présente ses excuses à la clientèle et remercie pour sa compréhension.

LA DIRECTION GENERALE



TOGO TELECOM

GRANDE CAMPAGNE DE RÉACTIVATION GRATUITE

JUSQU'AU 06 JUILLET 2012

• Cartes SIM illico désactivées

Réactivation par rechargement d'une carte illico d'un **montant minimum de 1000 F CFA**



• Cession gratuite

Comptes illico et Chemoi

illico le fixe sans fil

Chemoi
La téléphonie fixe

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg